



Doc. 14275
21 mars 2017

Coopération avec les mécanismes de protection des droits de l'homme des Nations Unies – un défi pour le Conseil de l'Europe et ses Etats membres

Proposition de résolution

déposée par M. Frank SCHWABE et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Dans un discours prononcé le 13 septembre 2016 devant le Conseil des droits de l'homme, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a exprimé sa préoccupation face au refus de plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe d'accorder aux mécanismes de protection des droits de l'homme des Nations Unies l'accès à leur pays ou à certains territoires spécifiques. Il s'agit en l'occurrence du sud-est de la Turquie, de la Crimée, de l'Abkhazie, de l'Ossétie du Sud, du Haut-Karabakh et de l'Arménie.

Les organes de suivi du Conseil de l'Europe, en particulier le Commissaire aux droits de l'homme, ont également eu du mal à accéder à certains Etats membres ou à certains territoires.

Les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient donner un exemple positif en coopérant avec tous les organes de surveillance des droits de l'homme auxquels ils participent. Ils devraient également permettre aux organes concernés du Conseil de l'Europe de mener une coopération pleine et entière avec leurs homologues des Nations unies afin d'obtenir les meilleures synergies possibles et d'éviter tout double emploi.

L'Assemblée parlementaire estime qu'une surveillance neutre des droits de l'homme, excluant le «deux poids deux mesures», est essentielle pour pouvoir se faire une idée claire de la situation des droits de l'homme, afin que des mesures appropriées puissent être prises pour protéger plus efficacement ces droits.

L'Assemblée décide donc d'examiner les moyens d'améliorer la coopération entre les organes de surveillance des droits de l'homme du Conseil de l'Europe et des Nations unies et, plus particulièrement, de leur garantir un accès libre et sans entraves à tous les territoires de notre continent.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
AMTSBERG Luise, Allemagne, SOC
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
AUROI Danielle, France, SOC
AZEVEDO Sérgio, Portugal, PPE/DC
BARNETT Doris, Allemagne, SOC
BASTOS Regina, Portugal, PPE/DC
BESELIA Eka, Géorgie, SOC
BIGOT Jacques, France, SOC
BONET Sílvia Eloísa, Andorre, SOC
CHUGOSHVILI Tamar, Géorgie, SOC
COMTE Raphaël, Suisse, ADLE
CORREIA Telmo, Portugal, PPE/DC
CROZON Pascale, France, SOC
DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC
DROBINSKI-WEISS Elvira, Allemagne, SOC
DURRIEU Josette, France, SOC
GOGUADZE Nino, Géorgie, CE
GROTH Annette, Allemagne, GUE
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
JORDANA Carles, Andorre, ADLE
JØRGENSEN Jan E., Danemark, ADLE
KATSARAVA Sofio, Géorgie, SOC
KVATCHANTIRADZE Zviad, Géorgie, SOC
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
LONCLE François, France, SOC
MAELEN Dirk, Van der, Belgique, SOC
MAHOUX Philippe, Belgique, SOC
MARQUES Duarte, Portugal, PPE/DC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
PALLARÉS Judith, Andorre, ADLE
PETZOLD Harald, Allemagne, GUE
PRESCOTT John, Royaume-Uni, SOC
RAWERT Mechthild, Allemagne, SOC
RIBERAYGUA Patrícia, Andorre, ADLE
ROSETA Helena, Portugal, SOC
SILVA Adão, Portugal, PPE/DC
TSKITISHVILI Dimitri, Géorgie, SOC
ZECH Tobias, Allemagne, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste